

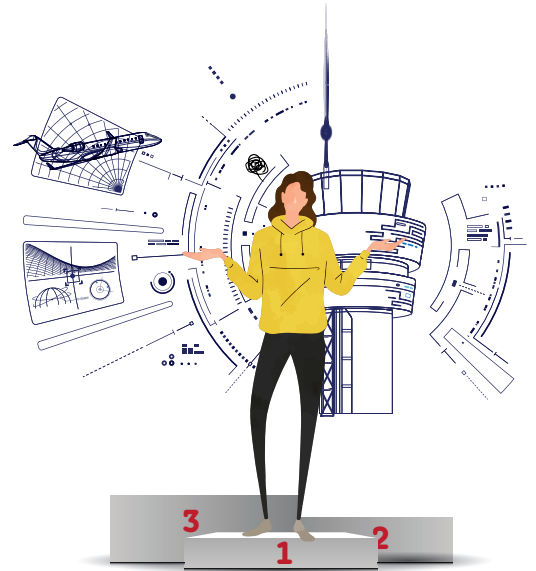
CONCOURS SÉLECTIF, DÉBUT DE CARRIÈRE AU NIVEAU DU SMIC NOS JEUNES AGENTS MÉRITENT MIEUX

Depuis trop longtemps, le point d'indice n'est pas revalorisé à la hauteur de l'inflation et les grilles d'avancement restent insuffisamment adaptées. Résultat : à la DGAC, des élèves et stagiaires qui réussissent des concours nationaux difficiles se retrouvent en début de parcours avec un traitement indiciaire inférieur au SMIC.

L'administration applique alors une indemnité différentielle pour respecter l'obligation de rémunération minimale. Sur le papier, le salaire est donc complété. Mais dans la réalité, le problème demeure.

Car cette indemnité n'est pas une reconnaissance. C'est une rustine sur une grille qui ne tient plus.

À mesure que l'agent avance dans les premiers échelons, son indice augmente. Mais l'indemnité différentielle diminue d'autant. Le résultat est simple : la progression indiciaire ne se traduit pas immédiatement par une vraie progression de salaire. Le début de carrière est ralenti, aplati. C'est incompréhensible pour celles et ceux qui viennent de réussir un concours exigeant.



**Premier au concours.
Bloqué au départ.**

La prime différentielle compense. Elle ne reconnaît pas.

Pour un jeune agent, le message envoyé est désastreux : "Vous avez réussi un concours. Vous vous engagez au service de l'intérêt général. Mais votre progression commence par être neutralisée."

Quand un jeune agent réussit un concours national, il doit sentir que son engagement ouvre une vraie trajectoire. Pas que ses premiers avancements servent seulement à effacer une indemnité différentielle.

Nous alertons l'administration : cette situation ne peut pas être traitée comme un simple ajustement technique de paie. C'est un sujet de reconnaissance, d'attractivité et de justice entre générations.

FO demande :

Un état des lieux DGAC précis : Combien d'élèves, stagiaires et jeunes titulaires sont concernés ? Dans quels corps ? Pendant combien de temps ?

Une réponse immédiate sur les débuts de carrière : Aucune réussite à un concours national sélectif ne doit déboucher sur une rémunération indiciaire inférieure au SMIC.

Un chantier sur les grilles et la progression réelle : L'avancement doit produire un gain visible, pas simplement remplacer une indemnité par quelques points d'indice.

Une reconnaissance de l'engagement des jeunes agents : Choisir la DGAC, c'est choisir le service public, la continuité, l'exigence et se mettre au service de la sécurité. Cela mérite mieux qu'un début de carrière au rabais.

Aux jeunes agents, élèves et stagiaires : cette situation n'est pas normale. Elle ne dit rien de votre valeur. Elle dit beaucoup du décrochage des grilles et du manque d'anticipation de l'administration.

FO refuse que l'entrée dans la carrière commence par une stagnation.

